

COMMUNE DE SAALES

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE MOLSHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
élus : 15

Nombre de conseillers
en fonction : 14

Nombre de conseillers
présents : 8 et 3 procurations

Séance ordinaire du 08 Novembre 2011

Sous la présidence de Monsieur Jean VOGEL, Maire,

Membres présents : Mmes Marguerite MATHIEU, Colette GLEITZ, Dalila TRUTTMANN, Brigitte HUNG.
Mrs Claude BRIGNON, Jean-Claude PHILIPPE, Jean-Pol HUMBERT.

Membres absents ayant donné procuration : Dominique LIEBMANN a donné procuration à Marguerite MATHIEU, Christophe DEVERGRANNE a donné procuration à Jean-Pol HUMBERT, Renaud FAUSSER a donné procuration à Claude BRIGNON

Membres excusés : Jean-Pierre GASS, Serge SCHMITT et Vincent FROEHLICHER

Membre non excusé : /

Secrétaire de séance : Roxane FREYERMUTH

Le Maire propose au Conseil deux modifications d'ordre du jour avant la lecture de ce dernier concernant :

- VVF : Ventilation de la TVA en point 05
- VVF : Lot n°09 : Avenant n°01 en point 06

Le Conseil, à l'unanimité, accepte la modification de l'ordre du jour.

Le P.V. de la précédente séance, soumis au vote, est adopté à l'unanimité.

OBJET : ONF : Aménagement forestier

Ce point sera délibéré lors du prochain conseil

OBJET : Contrat d'assurance des risques statutaires

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique territoriale, notamment l'article 26 ;

OBJET : Décision modificative

Ce point sera délibéré lors du prochain conseil

OBJET : VVF : Ventilation de la TVA

Le Maire présente au Conseil le tableau de ventilation de la TVA pour la rénovation du VVF.

En effet lors de la procédure de marché, un seul taux de TVA a été appliqué alors que le VVF est assujéti au taux de 19.6 % pour les parties communes et au taux de 5.5 % pour la partie logement soumis à la location.

Il convient donc de répartir par lot, sous forme d'annexe à l'acte d'engagement, la TVA en fonction des travaux demandés afin de clarifier la situation pour chaque entreprise.

Ainsi, la ventilation s'effectuera selon le tableau suivant :

Entreprise		Marché HT	TVA 19,6%	TVA 5,5%
LOT 01 GROS-ŒUVRE				
KEMPF	<i>prix unitaires</i>	168 420,39 €	101 705,00 €	66 715,39 €
	après escompte 1,5%	165 894,08 €	100 179,42 €	65 714,66 €
LOT 02 CHARPENTE BOIS - MURS A OSSATURE BOIS				
PIASANTIN	<i>prix unitaires</i>	168 420,39 €	101 705,00 €	66 715,39 €
	après rabais 6,5%	160 794,21 €	56 494,45 €	104 299,76 €
LOT 03 COUVERTURE TUILES - ZINGUERIE				
SCHOENENBERGER		41 049,53 €	23 048,25 €	18 001,28 €
LOT 04 ETANCHEITE PVC				
SCHOENENBERGER		112 097,88 €	11 668,92 €	100 428,96 €
LOT 05 MENUISERIE EXTERIEURE BOIS				
VOB		45 691,13 €	29 645,97 €	16 045,16 €
LOT 06 ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR				
MARQUES ACM	<i>prix unitaires</i>	288 293,08 €	58 597,32 €	229 695,76 €
	après rabais 3%	279 644,29 €	56 839,40 €	222 804,89 €
LOT 07 SERRURERIE				
LAUGEL & RENOUCARD		55 068,20 €	3 660,60 €	51 407,60 €
LOT 08 PLATRERIE - ETANCHEITE A L'AIR				
YONGBLOUTT		309 829,42 €	52 322,32 €	257 507,10 €
LOT 09 MENUISERIE INTERIEURE BOIS				

JUILLOT		97 583,94 €	39 089,44 €	58 494,50 €
LOT 10 CHAPE - CARRELAGE				
DIPOL		18 576,00 €	12 710,00 €	5 866,00 €
LOT 11 SOLS SOUPLES				
FRIEDRICH		24 129,20 €	11 958,05 €	12 171,15 €
LOT 12 PEINTURE INTERIEURE ET EXTERIEURE				
GERARD		72 301,42 €	10 756,42 €	61 545,00 €
LOT 13 GENIE THERMIQUE - CHAUDIERE BOIS - SOLAIRE				
YONGBLOUTT		372 207,00 €	283 237,00 €	88 970,00 €
LOT 14 SANITAIRE				
HERRBACH Sarl		137 144,00 €	38 384,00 €	98 760,00 €
LOT 15 ELECTRICITE VMC				
STOUVENOT	<i>prix unitaires</i>	132 318,00 €	23 407,00 €	108 911,00 €
	variante rabais de 35 600 €HT	96 718,00 €	23 407,00 €	73 311,00 €
LOT 16 VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS				
THIRION		46 395,45 €	38 524,25 €	7 871,20 €
TOTAUX		2 035 123,75 €	791 925,49 €	1 243 198,26 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** la ventilation proposée
- **AUTORISE** le Maire à signer chaque annexe aux actes d'engagement

OBJET : VVF : Lot n°09 : Avenant n°01

Le Maire présente au Conseil un avenant concernant les travaux pour la rénovation du VVF.

Cet avenant tient compte aussi bien des moins-values que des plus-values résultant de l'avancement des travaux et des modifications qui sont apparues nécessaires à la bonne réalisation du projet :

- **Lot n° 09 MENUISERIE BOIS** : Entreprise **JUILLOT Sarl** présente un avenant de **44 042.30 € HT**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'avenant n°01 proposé.

MOTION : Europe Ecologie Les Verts appelle les élus à s'engager contre les paradis fiscaux.

Considérant qu'en France, la fraude et l'évasion fiscale, facilitées par la dissimulation de l'argent des trafics et des personnes souhaitant échapper au fisc dans les « paradis fiscaux », représenteraient chaque année l'équivalent du déficit de la Sécurité Sociale ; La commune de Saales demande à ses partenaires financiers des rapports établissant que leurs activités ne sont pas liées aux paradis fiscaux ainsi que les procédures et outils qu'ils auront mis en place afin de lutter contre le blanchiment, la corruption et la fraude fiscale.

VOGEL Jean

MATHIEU Marguerite

BRIGNON Claude

HUNG Brigitte

PHILIPPE Jean-Claude

GLEITZ Colette

HUMBERT Jean-Pol

TRUTTMANN Dalila

Procuration de
LIEBMANN Dominique

Procuration de
DEVERGRANNE Christophe

Procuration de
FAUSSER Renaud